

2024/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°2024/340

**Objet : Budget Primitif 2025 : Ouverture par anticipation des crédits de dépenses d'investissement**

**Séance du lundi 16 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 décembre, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du mardi 10 décembre 2024, se sont réunis au nombre de 21, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de membres**

En exercice : 35  
Présents à la séance : 21  
Excusés représentés : 9  
Absents : 5

\* Arrivée à 18h32 au cours de la présentation du point n°1a remis sur table

\*\* Arrivée à 18h34 au cours de la présentation du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

\*\*\* Arrivée à 18h40 au cours de la présentation du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils\*\*\*, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Souad Medani, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier\*, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Valérie Marion\*\*, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau, Erick Couturier, Yvrose Jameau

**Excusés représentés :**

Claudine Cordes à Kykie Basseg, Sylvie Deforges à Aurélie Monfils, Omar Abbazi à Gilles Melin, Jean-Paul Monteiro Teixeira à Marcus M'Boudou, Dounia Lebik à Souad Medani, Jérémy Kawouk à Fabrice Deraedt, Nejla Toptas à Véronique Gauthier, Christian Amar Henni à Sandanakichenin Djanarthany, Laurent Stillen à Christine Tisserand

**Absents :**

Séverin Yapo, Nicolas Fené, Sofiane Seridji, José Peres, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2024/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
16 décembre 2024  
DÉLIBÉRATION  
N°2024/340

**Objet : Budget Primitif 2025 : Ouverture par anticipation des crédits de dépenses d'investissement**

Finances

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Marcus M'BOUDOU, Adjoint au Maire chargé des Associations, des Finances, du Contrôle de gestion, du Devoir de mémoire et des Relations extérieures,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1612-1, alinéa 3,

**VU** le Budget Primitif 2024,

**VU** l'avis du Bureau municipal,

**VU** l'avis de la Commission des Finances en date du 10 décembre 2024,

**CONSIDERANT** que des engagements de dépenses sont rendus déjà nécessaires et ce avant le vote du Budget Primitif 2025, car correspondant à des dépenses d'investissement liées à la réalisation de travaux dont les procédures de consultation doivent être effectuées dès à présent, à des travaux urgents, et devant être réalisés avant le vote du budget primitif 2025,

**APRES DELIBERATION**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**PRECISE** le montant et l'affectation de ces crédits par anticipation au vote du Budget 2025 :

* Construction du RAM2 (Opération 31) : Article 2313	190 000 €
* Travaux divers dans les bâtiments : Articles 21311 - 21312 – 21318- 2313	300 000 €
* Réparation et extension des systèmes d'alarmes : Articles 21311 - 21312 - 21318	60 000 €
*Acquisition de matériels de transport (véhicules, engins) Articles 21828 – 215731-215738	100 000 €
* Missions d'études diverses : Articles 202 - 2031	50 000€
* Acquisitions de Matériels et mobiliers urbains : Article 2158	20 000 €

2024/

* Fourniture et plantation d'arbres ou arbustes ou aménagement d'espaces verts : Articles 2121 – 2128-2158	20 000 €
* Etudes de renaturation des berges de Seine Article 2031 (opération 39)	70 000 €
* Etudes-construction Maison de la Seine en berges de Seine Article 2031 (opération 37)	70 000 €
* Etudes de réhabilitation de la Halle de Tennis Article 2031 (opération 27)	40 000 €
* Acquisition parcelle BH 14 – Chemin de la sous station Article 2111	1 €
* Acquisition parcelles BH8-BH9-BK2-BK17 – Terrain Longuet- Chemin de Trousseau Article 2111	1 €
* Etudes parking public du Moulin à Vent Article -2031	25 000 €
* Etudes création d'une Rue Jardin Article 2031 (opération 34)	25 000 €
* Création d'un parking Pré au vaches Article 2151	200 000 €
* Raccordement des caméras sur circuit TZEN Article 2158	38 000 €
* Acquisition de logiciels, licences, brevets : Article 2051	3 500 €
* Acquisition de matériel Informatique : Article 21838	10 000 €
* Acquisition matériels de téléphonie : Article 2185	4 000 €
* Diverses raccordements réseaux câblés : Article 21533	17 000 €
* Acquisition de matériel divers : Articles 21841-21848 -2188-2158	40 000 €

2024/

**Soit un total des crédits autorisés par anticipation de 1 282 502 euros TTC.**

**RAPPELLE** que ces crédits seront repris au Budget Primitif 2025.

ADOPTE PAR 29 VOIX POUR  
ET 1 VOIX CONTRE  
(L. Stillen)

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne

Le Maire certifie sous sa  
responsabilité

Le caractère exécutoire de  
cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **23 DEC. 2024**

Publié le : **23 DEC. 2024**

Notifié le :

La présente décision peut  
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal  
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois  
à compter de sa  
publication et de sa  
notification.

